

222C0946
FR0000060402-DIV08

28 avril 2022

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ALBIOMA
(Euronext Paris)

Le 28 avril 2022, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la société KKR envisage de déposer sur les titres de la société ALBIOMA¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ALBIOMA sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par les sociétés KKR et ALBIOMA le 28 avril 2022.